



Conseil Général de Ropraz
P.a. M. Simon Gilliéron, président
Route de Bourg-Dessous 1
1088 Ropraz

Ropraz, le 7 juin 2021

EXTRAIT

du Procès-verbal de la séance du Conseil général du 7 juin 2021

Présidence : M. Simon GILLIERON

- Vu le préavis municipal n° 01/2021 sur le rapport de gestion 2020 de la Commune de Ropraz,
- Ouï le rapport de la commission de gestion du 31 mai 2021,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

le Conseil Général de Ropraz décide

d'accepter le préavis municipal n° 01/2021 concernant le rapport de gestion 2020 de la Commune de Ropraz tel que présenté,

à l'unanimité.

Le Président :


Simon GILLIERON



La Secrétaire :


Diane BAUD



Conseil Général de Ropraz
P.a. M. Simon Gilliéron, président
Route de Bourg-Dessous 1
1088 Ropraz

Ropraz, le 7 juin 2021

EXTRAIT

du Procès-verbal de la séance du Conseil général du 7 juin 2021

Présidence : M. Simon GILLIERON

- Vu le préavis municipal n° 02/2021 sur les comptes 2020 de la Commune de Ropraz,
- Ouï le rapport de la commission de gestion du 31 mai 2021,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

le Conseil Général de Ropraz décide

d'accepter le préavis municipal n° 02/2021 concernant les comptes 2020 de la Commune de Ropraz tel que présenté,

à l'unanimité.

Le Président :

Simon GILLIERON



La Secrétaire :

Diane BAUD



Conseil Général de Ropraz
P.a. M. Simon Gilliéron, président
Route de Bourg-Dessous 1
1088 Ropraz

Ropraz, le 7 juin 2021

EXTRAIT

du Procès-verbal de la séance du Conseil général du 7 juin 2021

Présidence : M. Simon GILLIERON

- Vu le préavis municipal n° 03/2021 sur la demande de crédit de CHF 54'000.00 pour l'installation de la télémaintenance du réseau d'eau,
- Ouï le rapport de la commission des finances du 31 mai 2021,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

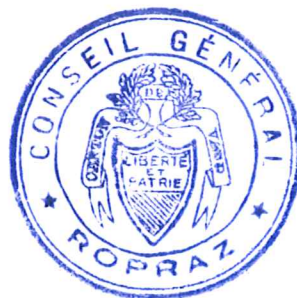
le Conseil Général de Ropraz décide

d'accepter le préavis municipal n° 03/2021 concernant la demande de crédit de CHF 54'000.00 pour l'installation de la télémaintenance du réseau d'eau tel que présenté,

à l'unanimité.

Le Président :

Simon GILLIERON



La Secrétaire :

Diane BAUD



Conseil Général de Ropraz
P.a. M. Simon Gilliéron, président
Route de Bourg-Dessous 1
1088 Ropraz

Ropraz, le 7 juin 2021

EXTRAIT

du Procès-verbal de la séance du Conseil général du 7 juin 2021

Présidence : M. Simon GILLIERON

- Vu le préavis municipal n° 04/2021 sur l'adoption du règlement communal concernant les émoluments administratifs et les contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et de constructions,
- Ouï le rapport de la commission des finances du 31 mai 2021,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

le Conseil Général de Ropraz décide

d'accepter le préavis municipal n° 04/2021 sur l'adoption du règlement communal concernant les émoluments administratifs et les contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et de constructions tel que présenté,

à 20 oui, 4 non et 3 abstentions.

Le Président :

Simon GILLIERON



La Secrétaire :

Diane BAUD